



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT HAUTS DE FRANCE

OFFRE DE STAGE

Service Eau et Nature

Intitulé de la mission :

Structuration d'un réseau de références « reliquats azotés » à l'échelle des Hauts-de-France

Durée	Période
6 mois	2020
Domaine de formation	Agronomie, environnement
Niveau études	Stage de fin d'études (bac + 5)
Structures d'accueil	DREAL HAUTS-DE-FRANCE SERVICE EAU ET NATURE Pôle Planification et gestion de l'eau
Localisation du lieu du stage	56 Rue Jules Barni – AMIENS
Nom et fonction de l'encadrante	Clélia Jacquot (DREAL), chargée de mission agriculture et environnement

Présentation des services d'accueil :

Le service Eau et Nature de la DREAL Hauts-de-France, service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire à l'échelon régional, constitue le service référent et rassemble l'expertise pour les domaines de l'eau (connaissance, qualité, planification, gestion), de la biodiversité (animation régionale, connaissance, préservation des espaces et espèces, planification, gestion), des sites et paysages (classement, gestion et police des sites reconnus au titre du Code de l'Environnement, développement de la connaissance et garant de la prise en compte de la préservation des paysages dans les projets et programmes, animation régionale de cette thématique) et prévention des risques naturels (accompagnement des collectivités, instruction administrative, technique et financière des dossiers PAPI, animation régionale), ainsi que le pilotage régional de ces politiques.

Il comprend la délégation de Bassin Artois-Picardie qui assure la mise en œuvre de la DCE ainsi que de la directive européenne Inondations pour toutes les eaux du bassin (douces ou côtières, de surface ou souterraines) ainsi que les missions liées à la planification de la préservation et la gestion de l'environnement marin dans le cadre de la directive cadre européenne Stratégie pour le milieu marin.

Le pôle Planification et gestion de l'eau pilote, anime ou contribue au niveau régional, à l'ensemble des politiques européennes et ministérielles dans le domaine de l'eau. Qualité des masses d'eau, gestion quantitative, planification territoriale, zones humides, coordination des polices de l'eau sont autant de thématiques traitées au sein du pôle.

Contexte de la mission

La pollution des eaux est un souci constant en Hauts-de-France, région marquée par une qualité très médiocre de la ressource et par une fragilisation dans certains secteurs de l'accès à l'eau potable. Le Préfet de région a donc souhaité qu'un suivi rigoureux de la mise en œuvre du programme d'actions régional (PAR) en vue de la protection des eaux contre la pollution par les **nitrate**s d'origine agricole soit assuré.

Lors de l'élaboration de ce programme, il a été identifié la nécessité de structurer un réseau de mesures, de récolte et de valorisation des reliquats azotés, notamment les reliquats début drainage. En effet, ces mesures ont démontré, à plusieurs endroits en France et dans la région, leur utilité en termes de gestion des flux d'azote.

Les reliquats début drainage sont de bons indicateurs des flux d'azote, et ce à différentes échelles : à l'échelle du parcellaire, du système, du territoire et au niveau régional. Cependant, pour qu'ils soient correctement valorisés, il faut s'assurer de la solidité des mesures, de la représentation statistique des mesures en fonction de différents critères agronomiques, s'interroger sur le protocole de saisie dans une base de données, et pour finir de leur valorisation.

Obligation réglementaire en Zones d'Action Renforcées dans le programme d'action nitrates 2018/2021, il existe actuellement divers secteurs où ces reliquats sont réalisés et analysés, mais à des échelles, temporalités variées et selon des méthodologies différentes. Se posent alors des questions de représentativité, validité à des fins statistiques, collecte et format de données, pérennité...

De plus, la région Hauts-de-France connaît aujourd'hui un contexte particulièrement favorable pour la mise en place d'un réseau de mesures de reliquats début drainage :

- projet d'Agro-Transfert sur la gestion de l'azote par les résultats
- volet d'accompagnement des mesures réglementaires émanant de la directive nitrates, signe d'une volonté politique accrue sur le sujet, que ce soit de la part de l'Etat et de la profession agricole
- proximité avec la Wallonie qui met déjà en place un système de pilotage par les reliquats azotés et qui est prête à nous partager son expérience
- volonté nationale d'expérimenter cela à l'échelle de certains territoires avec ambition d'inscrire cela dans le 7^e programme d'actions nitrates.

Pour finir, le projet de stage s'inscrit dans un calendrier précis : l'objectif est de mettre en place le réseau de reliquats début drainage dès septembre 2020. Les travaux seront valorisés et nourriront potentiellement les prochaines réglementations vis-à-vis des pollutions par les nitrates agricoles.

Le/la stagiaire devra, à ce titre :

- identifier et caractériser les bonnes pratiques, méthodes et exploitations des différents types de reliquats (sortie hiver, post récolte, début drainage...) dans l'optique d'une minimisation des pertes d'azote dans les milieux ;
- réaliser un état des lieux des différents dispositifs dans lesquels sont mis en place des mesures de RSH et RDD sur le territoire régional et les caractériser (méthodologie, bancarisation, temporalité, représentativité...);
- identifier et détailler les conditions, exploitations possibles et limites éventuelles de la constitution d'un ou plusieurs réseaux de mesure de reliquats au niveau régional (selon besoins, a minima un de niveau régional à des fins statistiques et de constitution d'un réseau de référence « bonnes pratiques ») ;
- proposer un ou plusieurs protocoles de mise en place du réseau de reliquats (technique, financier), la bancarisation des données et leur exploitation à diverses finalités individuelles, collectives, statistiques...
- appuyer la DREAL et ses partenaires pour la mise en place effective et opérationnelle de ce réseau d'ici septembre 2020.

Objectifs

Objectif 1 : État des lieux des reliquats réalisés en région

Identifier et caractériser les bonnes pratiques, méthodes et exploitations des différents types de reliquats (sortie hiver, post récolte, début drainage...) dans l'optique d'une minimisation des pertes d'azote dans les milieux ;
Réaliser un état des lieux des différents dispositifs dans lesquels sont mis en place des mesures de RSH et RDD sur le territoire régional et les caractériser (méthodologie, bancarisation, temporalité, représentativité...)

Phase 1 : Bibliographie, prise en main du contexte régional

Phase 2 : Repérage des réseaux de reliquats existants et entretiens

Objectif 2 : Construction de l'outil de saisie et de suivi du réseau

Identifier et détailler les conditions, exploitations possibles et limites éventuelles de la constitution d'un ou plusieurs réseaux de mesure de reliquats au niveau régional (selon besoins, a minima un de niveau régional à des fins statistiques et de constitution d'un réseau de référence « bonnes pratiques » selon le modèle Nitrawal) ;

Interroger la faisabilité de la mise en réseau de ces mesures et notamment leur collecte

Objectif 3 : Valorisation du réseau de reliquats

Proposer un ou plusieurs protocoles de mise en place du réseau de reliquats (technique, financier), la bancarisation des données et leur exploitation à diverses finalités individuelles, collectives, statistiques...

Appuyer la DREAL et ses partenaires pour la mise en place effective et opérationnelle de ce(s) réseau(x) d'ici septembre 2020.

Pour atteindre cet objectif, le/la stagiaire pourra s'appuyer sur des réseaux d'experts régionaux sur la question de l'azote (Agro-Transfert, Chambres d'agriculture) afin de réfléchir avec eux au déploiement du projet à l'échelle régionale.

Profil

Votre profil : en cours de formation Bac +5 en agronomie, vous avez de solides connaissances en production végétale ; une connaissance approfondie sur le fonctionnement du sol et du cycle de l'azote est un vrai plus. Autonome, rigoureux(se), vous êtes force de proposition et faites preuve d'une vraie capacité d'organisation. Vous savez être à l'écoute des réseaux professionnels et mener des entretiens.

Compétences et connaissances attendues du (de la) candidat(e) :

- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- Connaissances agronomiques dont : cycle de l'azote, fonctionnement du sol, risques environnementaux liés aux nitrates ;
- Savoir réaliser une synthèse bibliographique ;
- Aisance à l'oral ;
- Savoir mener un entretien dans le cadre d'une enquête ;
- Compétences en termes de traitement de données issues d'enquêtes ;
- Compétences rédactionnelles, de synthèse ;
- Appétence pour l'animation de réseau et le contact avec le milieu agricole et de la recherche ;
- Compétences en gestion de projet.

Permis B indispensable.

Relations internes et externes :

Internes à la DREAL : Pôle planification et gestion de l'eau

Externes : Agences de l'eau, Agro-Transfert, INRA, collectivités, coopératives, organismes de conseil, chambres d'agriculture, DDT(M), partenaires belges (association Nitrawal, autorités Wallonnes)...

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Un poste de travail informatique Un bureau (potentiellement partagé) Un dictaphone Un appareil photo Possibilité de réserver un véhicule	Selon convention cadre DREAL	Déplacements à prévoir en région

Contacts :

Clélia JACQUOT – Chargée de mission Agriculture et Environnement – DREAL Hauts-de-France
clelia.jacquot@developpement-durable.gouv.fr

Frédéric FLORENT-GIARD – Chef du Pôle Planification et Gestion de l'eau – DREAL Hauts-de-France
frederic.florent-giard@developpement-durable.gouv.fr